



TR/SS

## Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT  
EXTRAIT DU REGISTRE

**AVENUE SPINOZA (V.C)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris avenue Spinoza par la société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Boulainvilliers, agissant pour le compte de la SOGETREL – 14/16 avenue du Québec – 91140 Villebon-sur-Yvette (réparation de fibre),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue Spinoza au droit des n<sup>os</sup> 11 à 13** à compter du **29 août 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **2 septembre 2022 à 17 heures :**

- **Neutralisation du trottoir :** les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Neutralisation du stationnement** afin de permettre l'installation des véhicules de chantiers,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompier d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP
- Société FGC – 72 route de Longjumeau – 91160 Ballainvilliers.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Romain Marchand  
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire,  
Le Directeur des Espaces Publics

PUBLIE SUR [ivry94.fr](http://ivry94.fr)  
LE 12 AOUT 2022



François Presset